

zeppelins l'ont été, à faire avec avantage des incursions comme celles qui ont été tentées de temps à autre en Angleterre. Nous comprenons que ces attaques faites, en différents temps, dans les parties non défendues du pays, n'ont aucun effet quelconque au point de vue militaire.

Le discours du Trône a trait à certaines questions qui concernent peu le Sénat. Je ne me propose donc pas de discuter, par exemple, la question de la prolongation du Parlement. Cette question est plutôt du ressort de l'autre Chambre, et sera, je suppose, discutée lorsque la résolution y sera proposée. Si elle nous est soumise, nous aurons alors l'occasion de la discuter.

La question du service national, à laquelle mon honorable ami de Manitou (l'honorable M. Sharpe) a fait allusion, est l'une de celles que nous sommes prêts à discuter en temps opportun. Je suis prêt à dire avec lui que le pays doit comprendre la situation dans laquelle il se trouve aujourd'hui, doit comprendre que tous les citoyens d'une extrémité à l'autre du pays doit, en justice pour le pays et pour lui-même, faire tous les efforts possibles pour aider à continuer la guerre.

Quant à la question de la conférence impériale, le premier ministre d'Angleterre a dit qu'il désirait consulter les premiers ministres des dominions sur les questions relatives à la continuation de la guerre et relatives aux choses qui surgiront au lendemain de la conclusion de la paix. L'idée est, jusqu'à un certain point, nouvelle. C'est un pas de plus fait pour unir les différentes parties de l'empire anglais, pour élaborer un programme dont l'exécution servira à protéger les intérêts de tout l'empire. En tant qu'il s'agit des différentes parties de l'empire en dehors de l'Europe, il n'y a aucun doute que les premiers ministres des colonies peuvent donner de bons conseils et aider de bien des manières à régler plusieurs questions, mais je ne suppose pas, pour un instant, que les représentants de quelques dominions songent à donner leurs avis sur des questions aussi complexes que celles qui existent actuellement dans les Balkans. Ce sont des questions qui, à mon avis, sont absolument étrangères aux dominions et devront probablement, sur l'avis de nos représentants, être discutées par ceux qui les ont étudiées avec plus de soin durant plusieurs années.

Pour conclure, je dirai que nous devons, comme auparavant, régler d'une manière juste et équitable toutes les questions qui concernent la guerre, et critiquer toutes les mesures que le Gouvernement peut proposer

de manière à aider et non pas à entraver le travail que le Gouvernement doit faire et de manière à prouver au pays que dans la poursuite de la guerre, nous offrons un front uni et que nous désirons faire tous les efforts possibles pour amener la fin de la guerre par une victoire définitive.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Honorables sénateurs, je désire me joindre à mon honorable ami le chef de l'opposition pour offrir mes félicitations aux honorables sénateurs qui ont proposé et secondé l'adresse en réponse au discours du Trône. De tout temps il a été d'habitude, en parlant sur l'adresse, d'offrir les félicitations de la Chambre à ces honorables sénateurs. Dans cette occasion-ci, sans nullement tenir compte de l'habitude, nous pouvons offrir avec sincérité et plaisir nos félicitations en nous appuyant seulement sur le fait que le proposeur et le secondeur ont rempli avec la plus grande habileté la tâche qui leur avait été confiée. Les deux discours ont été intéressants, instructifs et habiles et font prévoir la sagesse que ces honorables sénateurs apporteront dans les délibérations du Sénat.

Il n'est peut-être pas inopportun de parler du premier article du discours du Trône. Cet article concerne la nomination de Son Excellence le Gouverneur général au poste élevé qu'il a été appelé de remplir, et qu'il remplira, si l'on en juge par les services qu'il a déjà rendus à l'état, d'une manière qui satisfera le public du Canada en raison des devoirs élevés et importants qui se rattachent au poste de Gouverneur général du Canada. Bien que le Canada ait salué avec le plus grand regret le départ de son prédécesseur immédiat, Son Altesse royale le duc de Connaught, qu'aucun gouverneur n'a surpassé dans l'exercice de ses fonctions, nous savons que dans la personne de Son Excellence le Gouverneur général actuel nous avons un digne représentant de la Couronne au Canada.

Voici la quatrième session convoquée depuis la déclaration de la guerre. On peut dire que toutes ces sessions ont été particulièrement des sessions de guerre en ce sens que toutes les autres affaires publiques ont fait place à la responsabilité qui a été imposée au Canada dans l'effort exceptionnel qui est maintenant fait par nos alliés contre notre ennemi. Au mois d'août 1914, quand la guerre fut déclarée, nous n'avons guère prévu la grandeur des efforts que le Canada devait faire et des responsabilités qu'il devrait assumer et qu'il a assumées avec plaisir. Si l'on avait prédit, en août 1914, que nous aurions à fournir